

PAR COURRIEL

Québec, le 9 avril 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader,

J'ai bien reçu les deux pétitions déposées en chambre le 19 mars 2025 par M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, demandant que la mesure de gratuité dans les musées soit maintenue pour tous les Québécois et Québécoises les premiers dimanches du mois. Je vous assure que nous avons pris connaissance de celles-ci avec attention.

La mesure de gratuité dans les musées un dimanche par mois, mise en place en juin 2018, avait comme objectif de promouvoir la richesse culturelle des institutions muséales et de démocratiser l'accès à ces dernières, et ce, auprès des clientèles de tous âges. Cet objectif a été atteint, et le nombre de visiteurs participants à la mesure a augmenté considérablement depuis sa mise en œuvre.

L'accès des jeunes à la culture est une priorité pour moi à titre de ministre de la Culture et des Communications et de ministre responsable de la jeunesse. Par la révision de la mesure, et en les ciblant spécifiquement, nous souhaitons intensifier et diversifier les habitudes culturelles des jeunes, en les mettant davantage en contact avec l'offre culturelle québécoise, tout en respectant les budgets alloués au ministère de la Culture et des Communications.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Leader, mes salutations distinguées.



Mathieu Lacombe

N/Réf. : 53880